

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Conseil de sécurité Onu: le Gabon prend la tête de l'instance

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

ÉLU membre non permanent au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (Onu) pour deux ans, le Gabon qui préside les travaux durant ce mois d'octobre, aura l'ambition d'entreprendre une approche d'efficacité, de transparence et de consensus. Une opportunité de donner une résonance aux perspectives de l'Afrique et promouvoir une approche pour faire "taire les armes".

Tenant compte du contexte actuel marqué par des violences terroristes, civiles et militaires dans le monde, notre pays prend la pleine mesure des défis à relever et des responsabilités à assumer au sein du Conseil de sécurité qui inhibent son action et sa capacité à apporter des solutions adéquates, durables et concertées aux menaces à la paix et la sécurité internationale.

Sous sa présidence, le Gabon représenté par son ambassadeur représentant permanent auprès des Nations unies, Michel-Xavier Biang, entend profiter des quatre débats importants inscrits dans l'agenda. Il s'agira dans un premier temps de renforcer la lutte contre le financement des groupes armés



L'ambassadeur du Gabon aux Nations unies, Michel Xavier Biang.

et terroristes, à travers le trafic illicite des ressources naturelles, puis de renforcer la coopération entre les Nations unies et l'Union africaine. Il sera ensuite question de regarder de près la question sur le nexus climat et sécurité en Afrique, et mettre enfin un accent sur les débats liés à la place des femmes pour parvenir à la paix dans les régions en proie aux groupes armés et à la question sécuritaire. À ce propos, le Gabon va œuvrer pour un rôle plus accru des femmes dans le processus

de paix et de sécurité dans le monde et pour une prise optimale du "Programme Femmes, paix et sécurité" au sein des travaux du conseil. De plus, le plaidoyer mondial en faveur de l'urgence climatique en tant que menace à la sécurité internationale sera également porté durant ce mois.

Par ailleurs, le Gabon entend saisir toutes ces opportunités pour défendre la sécurité et la dignité des peuples du monde, en particulier des femmes et des enfants.

Vers un partenariat entre la HAC et l'OIF

O. N.
Libreville/Gabon

LE Représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Alphonse Waguena, a récemment échangé avec le président de la Haute autorité de la communication (HAC), Germain Ngoyo Moussavou. L'entretien a eu lieu au siège de l'organe régulateur des médias dans notre pays.

Outre présenter les compétences de l'OIF en matière des médias, l'hôte de Ngoyo Moussavou a également proposé à la HAC un éventuel appui, notamment de renforcement des capacités aussi bien des professionnels des médias gabonais qu'en direction des personnels de la HAC...

Occasion aussi pour le président de la HAC d'exprimer les principaux besoins de son institution susceptibles de s'inscrire dans l'appui de l'OIF. Il s'agit entre

autres de l'absence d'un monitoring numérique, outil essentiel à la régulation des médias ; l'absence d'un système moderne d'archivage de son important fonds documentaire audiovisuel ; etc. Par ailleurs, la HAC a sollicité une assistance dans le financement des séminaires de renforcement des capacités des journalistes, surtout des thématiques telles que la régulation des médias face aux enjeux du numérique, l'éthique et la déontologie journalistiques, le traitement de l'information et la responsabilité du journaliste en période électorale. On peut apprécier la pertinence de cette dernière thématique pour un pays qui entend organiser des élections générales dans moins d'un an.

A noter qu'afin d'affiner la demande d'assistance formulée par la HAC, des séances de travail entre techniciens des deux institutions sont prévues très prochainement.



Poignée de main entre le président de la HAC, Germain Ngoyo Moussavou, et le Représentant de l'OIF au Gabon, Alphonse Waguena.

Miroir du gouvernement Véritable challenge

PARMI les préoccupations tant exprimées par les populations depuis plusieurs mois, la vie chère occupe une place de choix. À juste titre d'ailleurs, au regard des difficultés grandissantes rencontrées par les ménages pour garnir leurs paniers. C'est fort de cela que, accusé d'immobilisme face à la détresse des populations, le gouvernement a pris des initiatives pour tenter de les soulager un tant soit peu. C'est donc dans ce cadre qu'il a dernièrement signé un accord avec les opérateurs économiques. Lequel a permis d'élaborer une nouvelle mercuriale des prix qui concerne essentiellement 48 produits de première nécessité. Les nouveaux prix semblent globalement abordables, même si certains trouvent à redire... A priori, l'initiative du gouvernement est louable. Toutefois, d'aucuns manifestent déjà un pessimisme quant à l'efficacité de cette mesure face à la vie chère qui étrangle une grande partie de nos populations. Ces derniers s'appuient, parfois avec preuves,

sur les expériences passées. Et il y en a eu !

Dans l'ensemble, l'échec est souvent venu du côté des administrations chargées de l'exécution de ces mercuriales. Il s'agit notamment de la Direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC) et de celle du Commerce (DGC). Dans les deux cas certains agents brillent par la cupidité en se laissant corrompre par les opérateurs économiques. Toute chose qui rame à contre-courant des objectifs visés par le gouvernement. C'est donc dire que ces deux administrations sous la tutelle respective du ministère de l'Économie et de celui du Commerce ont une grande responsabilité ici. C'est pourquoi, en joignant le geste à la parole, elles ont lancé, le week-end écoulé, l'opération de contrôle de conformité de la nouvelle mercuriale des prix. Cette opération, précise-t-on, devrait durer trois mois sur toute l'étendue du territoire.

Selon les responsables de la DGCC, "les opérateurs véreux seront lourdement sanctionnés". Ironie du sort, dès les premiers contrôles de samedi dernier, ils ont relevé l'existence des commerçants résistants et même d'autres types de manquements. On peut déjà imaginer l'ampleur de la tâche qui attend les agents de la DGCC et la DGC. Surtout quand on sait que l'opération devrait s'effectuer aussi dans l'arrière-pays où souvent les services déconcentrés de ces administrations font face à des difficultés logistiques et d'effectifs.

Au regard de ce qui précède, on est alors en droit de se demander si le gouvernement a réuni toutes les conditions pour faire respecter sa nouvelle mercuriale des prix sur toute l'étendue du territoire. Voilà pourquoi, nombreux parlent de véritable challenge pour la Première ministre, Rose-Christiane Ossouka Raponda, et son équipe.

ONDOUBA'NTSIBAH